

Vivons Ville-d'Avray,  
pour une Ville  
Durablement  
Attractive!

# CŒUR DE VILLE : Rien n'est décidé. Le meilleur est possible

**RÉUNIONS  
PUBLIQUES** le mardi 25 février  
et le jeudi 12 mars  
→ au Colombier à 20h 30



Avec **Aline de Marcillac**  
et son équipe

## UN ATOUT TRÈS FORT : NOS SERVICES SONT CONCENTRÉS EN CENTRE-VILLE

Ville d'Avray bénéficie d'un atout extraordinaire : Les **services** offerts dans les domaines de la culture, des sports ou des loisirs sont **concentrés en centre-ville**. C'est même le cas du terrain de foot, pourtant grand consommateur d'espace, qui, dans les autres communes, est généralement reporté en périphérie, où les terrains ont moins de valeur. Ce choix exigeant, confirmé avec une belle constance par toutes nos municipalités successives, rend plus facile la vie des familles. Il ne peut être remis en cause ! L'ouverture de l'Entr@cte et du Parc Robert Schuman, à l'époque en lieu et place d'une opération immobilière, est encore venue le manifester.

## DES BESOINS NOUVEAUX INCONTOURNABLES

La **crèche** Pradier a plus de 40 ans et ne peut être rénovée. Elle doit être reconstruite en un autre emplacement afin que son fonctionnement ne soit pas interrompu. Depuis des années, nous cherchons à offrir en centre-ville **une résidence pour nos seniors** qui, aux Sapins bleus, se sentent trop éloignés de la « vie ». L'ouverture d'une **maison médicale** et son aménagement, à concevoir avec nos professionnels de santé, s'impose si nous voulons conserver des médecins. Nous souhaitons conserver une **Poste**. Enfin, un nouvel effort d'**animation** générale serait bienvenu : la création d'une brasserie pourrait apporter une réponse à une attente réelle, notamment des jeunes.

## UNE OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE : L'APPEL À PROJETS LANCÉ PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Dans le cadre de cet appel, nous avons pu être retenus pour présenter nos besoins à 18 groupements d'entreprises. Le lauréat du concours ouvert entre eux a été choisi sur la base d'un **avant-projet** et de propositions concernant la **concertation** à laquelle il serait soumis. Cette première concertation s'est déroulée au cours du dernier trimestre. Ses résultats sont actuellement analysés par le groupement qui va s'en servir pour construire ce qui sera véritablement **le projet qu'il nous soumettra et qui sera évidemment différent de l'avant-projet**.

**Ce futur projet sera soumis à la municipalité issue des prochaines élections. C'est elle qui décidera soit de le retenir, soit de le modifier encore, soit de renoncer.**

**Pour ma part, avant toute décision, je redonnerai la parole aux habitants de la ville.**

**Pour l'instant, rien n'a été décidé !** Nous avons simplement tenu à réunir les moyens qui permettront de faire le meilleur choix.

## UNE PROCÉDURE PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTE

Avoir pu participer à cet appel à projet représente une **chance unique pour la ville**, qui est depuis le début de l'opération et qui restera jusqu'à son terme complètement et **seul maître de ses décisions**.

- Nous avons eu ainsi accès aux **meilleures entreprises**, celles-ci ayant, de plus, tout intérêt à nous offrir **leurs meilleures prestations** afin de valoriser la tribune qui leur est offerte par le concours.
- Nous bénéficions tout au long de la procédure de **l'assistance de la Métropole** dans tous les domaines, juridiques ou financiers notamment. Elle est à nos côtés, sans avoir jamais eu ni l'intention, ni la capacité de se substituer à la ville.
- La réunion des quatre parcelles, objet du concours, permet de faire porter à cette échelle plutôt qu'au coup par coup au niveau de chacune **les contraintes** liées à la construction de logements sociaux et au stationnement, ou encore le montage du financement.
- La ville apporte des **terrains communaux** dont la vocation est incontestablement d'être **au service de l'intérêt commun**. Les besoins publics peuvent être ainsi financièrement couverts dans le cadre du bilan global du projet, **sans appel à l'impôt**. Bien au contraire, l'opération donnera lieu à une soulte importante qui nous sera créditée et permettra d'autres réalisations, en dehors du strict périmètre objet du concours, comme un réaménagement paysager de la **place de l'Église**. C'est à ce titre qu'a été lancée dans le débat, sans analyse de faisabilité pour l'instant, l'idée nouvelle d'un **parking** sous le terrain de foot, qui viendrait réduire la pression du stationnement dans tout le secteur. Cette suggestion n'a pas connu pour l'instant la moindre concrétisation. Elle est peut-être géniale, mais peut-être aussi irréaliste. La future municipalité devra l'étudier sous tous ses aspects, si elle décide d'aller plus loin.

## LE DÉBAT EST OUVERT ET SE POURSUIVRA

Il se développe de manière un peu foisonnante pendant une campagne électorale malheureusement toujours propice aux fausses rumeurs. Nous souhaitons qu'il se poursuive dans la **clarté et la vérité**. C'est ma **responsabilité de Maire** qui m'a amenée à l'affronter sans attendre. J'aurais pu différer toute concertation, vivre plus tranquillement le temps de la campagne, et n'en parler qu'après. L'importance des enjeux ne le permettait pas ! Et j'ai privilégié une complète transparence.

Ou bien on préférera que plus grand chose ne se fasse dans la commune ; et on laissera passer l'occasion. Ou bien on aura la volonté de faire respirer la ville, de continuer à prendre en compte ses besoins, et de lui offrir un avenir ouvert, dans les meilleures conditions financières ; et on ira de l'avant en arrêtant le meilleur projet pour notre cœur de ville. Ce choix, nous le ferons ensemble, en vraie responsabilité collective, dans une bonne foi et une volonté partagées.

**Rien n'est décidé. Simplement, le meilleur est possible. La ville qui dispose de toutes les cartes et maîtrise complètement l'opération, dans son principe comme dans son contenu, ne doit pas laisser passer sa chance !**

Retrouvez-nous sur

- ➔ Facebook et Instagram :  
> **Vivons Ville-d'Avray**.
- Et sur le site internet  
**[www.vivonsvilledavray.com](http://www.vivonsvilledavray.com)**